



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE	ANNEE SCOLAIRE 2026-2027
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION.	DUREE : 30 min
Site : www.fomesoutra.com	
EPREUVE DE : EVEIL AU MILIEU	COEFFICIENT :
NIVEAU : CM2	SERIE :

COURS DE VACANCES : HG et EDHC

I. HISTOIRE – GEOGRAPHIE

1) Relie chaque ville à l'année où elle a été désignée chef-lieu de la colonie de Côte d'Ivoire.

Bingerville	●	● 1893
Abidjan	●	● 1934
Grand-Bassam	●	● 1900

2) Réponds par « vrai » ou « faux »

- a- La pénétration pacifique s'est faite sous Angoulvant.
- b- Le premier gouverneur de la Côte d'Ivoire fut Binger.

3) Classe les grandes villes ci-dessous dans le tableau selon leur situation géographique :

Abidjan - Man - Abengourou - Korhogo

Situation géographique	Villes
Nord	
Sud	
Est	
Ouest	

II. EDHC

1) Mets une croix dans la case de la bonne réponse

- a- En démocratie, le pouvoir appartient au Président de la République. ☐
- b- Le droit à la participation de l'enfant c'est prendre en compte l'avis de l'enfant. ☐
- c- Les enfants des militaires sont appelés « enfants-soldats » ☐

2) Entoure les droits de l'enfant :

Être soigné - Mentir à l'école - Aller à l'école - Être protégé - Être puni

